

## E42-E19/A7 – Chantier Obourg-Jemappes : Poursuite de la libération progressive des voies avant l'hiver

31 octobre 2019

**La libération progressive des voies se poursuit à hauteur du chantier en cours sur l'E42-E19/A7 entre Obourg et Jemappes, qui ne porte déjà plus actuellement que sur le tronçon compris entre Maisières et Jemappes.**



### EN DIRECTION DE LA FRANCE

- Sur le tronçon (en vert) compris entre la fin du pont Canal et Jemappes (fin du chantier):  
**Dès le 5 novembre prochain**, les usagers seront basculés sur les voies réhabilitées mais ne circuleront toujours que sur 2 voies le temps, notamment, de refermer les différents passages de police du chantier. La vitesse sera limitée à 70 km/h dans la zone de chantier.  
**Dès le 13 novembre**, la troisième voie réhabilitée sera elle aussi accessible, les conditions de circulation seront donc à nouveau habituelles sur ce tronçon.

Vers la France, à partir de cette date, seul le tronçon compris entre Maisières et le Pont canal, soit environ 2 kilomètres, restera impacté.

- Sur le tronçon compris entre Maisières et la fin du pont Canal (environ 2 kilomètres) :
  - **Dans le courant de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre**, la sortie n°23 bis « Nimy » devrait pouvoir être à nouveau accessible. Les divers aménagements réalisés sous l'échangeur de Nimy, sur la N6, pour maintenir la circulation pendant le travail sur le pont supportant l'autoroute seront également levés, ainsi que le rond-point provisoire réalisé à l'intersection de la nationale et de la rue de la Lanterne.
  - **Dans le courant de la première quinzaine de décembre**, ce tronçon de 2 kilomètres devrait à son tour être totalement libéré, de même que l'accès à l'autoroute n°23 bis « Maisières ».
- Dans l'échangeur de Jemappes :  
**Avant la fin du mois de décembre**, la bretelle permettant de relier le R5 vers l'autoroute E42/E19-A7 en direction de la France devrait être à nouveau ouvert.

### **EN DIRECTION DE BRUXELLES, entre Jemappes et Maisières :**

**Les usagers circuleront toujours sur deux voies avec une vitesse limitée à 70 km/h mais** sur le tronçon compris entre Jemappes (début du chantier) et le pont Canal, dès le 13 novembre, les 2 voies accessibles se situeront en voie de droite et du milieu (plus de basculement en bande d'arrêt d'urgence et voie de droite), ce qui fluidifiera la circulation puisque l'intégration en provenance du R5 et de la B501 sera facilitée. (Entre le pont Canal et la sortie n°23 « Nimy », donc sur environ 2 kilomètres, les deux voies resteront basculées en bande d'arrêt d'urgence et voie de droite).

**Dans le courant de la première quinzaine de décembre**, tout ce tronçon (Jemappes-Maisières) devrait à son tour être totalement libéré.

**LES VOIES SERONT DONC TOTALEMENT LIBERÉES CET HIVER DANS LES DEUX SENS SUR TOUT LE CHANTIER.**

Comme annoncé, le travail reprendra au printemps 2020 sur certains ouvrages d'art en se concentrant sur deux zones : le tronçon entre Maisières et la fin du pont-Canal, ainsi que la bretelle permettant de relier le R5 vers l'autoroute E42/E19-A7 vers la France. Les conditions de circulation concernant cette dernière phase seront communiquées ultérieurement.

### Pour rappel

Ce chantier vise à réhabiliter l'autoroute E42-E19/A7 entre Obourg et Jemappes (11,5 km) en direction de la France.

Il a débuté en décembre 2018 par une série de travaux préparatoires. Le basculement de la circulation a permis de démolir complètement les voies de l'autoroute en direction de la France pour démarrer au printemps, au retour de conditions météorologiques favorables, la reconstruction de la voirie.

Concrètement, les travaux permettent :

- **De réhabiliter toute la largeur de l'autoroute en profondeur** (remplacement de la fondation et parfois de la sous-fondation, jusqu'à 80 cm)
- **De réfectionner les bretelles** présentes sur le tronçon
- **De réfectionner les 9 ponts inférieurs sur lesquels reposent l'autoroute et un pont supérieur surplombant l'autoroute**
- **De renouveler le système d'égouttage**
- **De renouveler les panneaux anti-bruit**
- **De réhabiliter l'aire autoroutière de Bois du Gard**

Depuis sa création dans les années 70, cette portion d'autoroute n'avait pas encore fait l'objet de réhabilitation en profondeur. Il s'agit du dernier tronçon de l'E19/A7 à devoir faire l'objet d'une réhabilitation en profondeur.

Ces travaux, financés par la SOFICO, représentent un budget d'environ **49 millions d'€ HTVA**. Ils sont réalisés en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Infrastructures.

Contact : Elodie CHRISTOPHE | Adjointe à la communication à la SOFICO | +32 479 86 55 21 | [elodie.christophe@sofico.org](mailto:elodie.christophe@sofico.org)

Rejoignez-nous !    